



communiqué

N°:
No.: 128

le 19 septembre 1985

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR FACILITERA L'APPORT DE TECHNOLOGIE ETRANGERE AU CANADA

Le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses ambassades et consulats, aidera les sociétés canadiennes à acquérir des techniques étrangères, qu'elles pourront mettre à profit pour créer des emplois au Canada et améliorer leur capacité de concurrence sur les marchés internationaux. "L'adoption rapide de techniques étrangères introduites au Canada, leur adaptation, leur amélioration et leur diffusion dans tout le pays sont d'une grande importance pour la croissance économique du Canada", dit le ministre.

Cette constatation va dans le sens de l'entente réalisée à la Conférence des premiers ministres tenue à Regina en février dernier au sujet d'une Stratégie nationale des exportations, dont un élément important serait l'expansion et l'amélioration de la gamme des produits exportables du Canada grâce à l'encouragement donné à l'acquisition de techniques. Non seulement la production de techniques de pointe est importante, mais, comme l'a déclaré le ministre Kelleher, "ce qui est encore plus important, c'est comment nous nous servons de la technologie - pour produire des biens attrayants et des services aux prix et aux niveaux de qualité qu'exige le marché."

Les sociétés canadiennes pourront avoir recours aux services de six agents de développement de la technologie, des experts qui doivent être bientôt engagés sur place à Londres, Stockholm, Bonn, Tokyo, Boston et Atlanta. Ces agents rechercheront des solutions d'ordre technologique aux demandes précises que des sociétés et organismes canadiens leur auront adressées.

...2